

LE JOURNAL DE **SUD ÉDUCATION 78** - N° 3, PRINTEMPS - ÉTÉ 2022

MÉFIEZ-VOUS... DES SYNDICALISTES! ★



Macron continue nos luttes aussi!

ÉDITO **S**I, POUR L'INSTANT, nous avons échappé à l'école au pas, nous allons devoir affronter l'école en marche et en marché...

Comme l'ensemble des travailleurs et travailleuses – de l'éducation et de tous les secteurs –, nous ne nous faisons aucune illusion sur les mois et les années à venir. En marche, la destruction du service public d'éducation. En marche, la précarisation des personnels. En marche, la répression des syndicalistes, des pédagogues et de toute parole critique sur l'institution, sa hiérarchie et son fonctionnement. En marche, l'école du tri social, l'école des inégalités, de l'orientation dès la 5^e, de l'Université et de la recherche muselées, du Service national universel. En marche, la logique du travailler plus tout en gagnant moins...

Pour faire passer leur programme – celui d'une école de l'égalité sociale, d'une école du commun, démocratique et émancipatrice – les travailleurs et les travailleuses de l'éducation ne peuvent compter que sur elles et eux-mêmes.

À notre modeste échelle, au sein de Sud éducation Yvelines, mais aussi dans nos établissements, nous

essayons de construire du collectif : par la solidarité entre les collègues, en accompagnant les personnels qui subissent les injustices de l'institution ; par la rencontre et l'échange, à travers nos réunions d'information syndicale, nos stages, nos AG, pour nous retrouver, parler, partager nos colères, nos révoltes, nos souffrances, nos joies professionnelles et nos espoirs ; par la lutte, enfin et surtout, pour ne pas nous résigner à l'impuissance.



Quel avenir... post-Covid et post-Blanquer ?

CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, les réformes Blanquer et la pandémie de Covid ont beaucoup ébranlé les repères du système éducatif. Pour Sud éducation 78, il est vital de renouer avec le collectif et de retrouver le chemin de la mobilisation.

Recréer du collectif et réhumaniser le travail

Face à l'accélération de l'isolement dématérialisé du travail, nous devons accorder une attention toute particulière à la (re)construction du collectif, à la base, en incluant tous les personnels, tous statuts et tous corps confondus.

Il est aussi urgent de repenser la place du numérique, des écrans et des marchands de clics dans les apprentissages et les méthodes de travail qui nous sont imposées. Plutôt que de subir cette fuite en avant, sans aucun questionnement ni remise en cause, obligeons nos hiérarchies à rendre des comptes notamment sur ce qui a été contreproductif, inutile, destructurant, source d'anxiété et de perte de sens au quotidien, pour les personnels comme pour les élèves. Les outils de surveillance et de contrôle à distance ne doivent pas tenir lieu de simulacres éducatifs. Parcoursup, qui régent désormais tout le secondaire, ne peut continuer à soumettre le système éducatif à une pseudo-employabilité virtuelle déclinée en micro-compétences, qui laisse de côté l'esprit critique et de véritables priorités éducatives pour des individus libres.

En matière d'examens et d'évaluations, il faut sortir de cette prétendue « culture de l'évaluation », qui substitue au cadre national une production permanente de notes pour nourrir des algorithmes de tri social.

Parallèlement, l'Éducation nationale doit se détacher du *New Public Management* qui précarise et fragilise le système public et ses personnels. Les enseignant·es doivent retrouver une liberté pédagogique dans leur pratique, et ne pas être écrasés·es d'injonctions contradictoires entre programmes délirants et lubies dogmatiques des inspections.

Les personnels comme les élèves, doivent pouvoir travailler sereinement ensemble pour la construction égalitaire d'individus éclairés·es, émancipés·es de l'aliénation managériale capitaliste de plus en plus dématérialisée.

Améliorer radicalement les conditions de travail et les carrières de manière juste et égalitaire

L'Éducation nationale doit garantir une carrière plus valorisante et stimulante à tous, incluant une grille de salaire sur la base d'un corps unique aligné sur des grilles similaires à celles des agrégés·es avec retraite à 60 ans et aménagements possibles de fins de carrière dès 55 ans (durée de travail, répartition des tâches, possibilités de diversification...). Le respect des temps de vacances, du droit à la déconnexion, et du respect de l'équilibre entre travail et vie privée doit également être défendu.

Il est essentiel d'aider les collègues à s'organiser et se protéger collectivement et individuellement contre les risques sanitaires, psycho-sociaux et professionnels au travail. La souffrance et la violence – qu'elles soient contextuelles ou institutionnelles – doivent faire l'objet d'une attention plus grande, d'autant plus qu'elles sont des conséquences sociales directes et croissantes des méthodes de gouvernance et de *management* banalisées dans le public comme dans le privé. Nous devons faire face ensemble, contribuer à réguler collectivement et démocratiquement les tensions sur le terrain, exacerbées par les conditions de travail usantes, et consolider l'accompagnement concret des collègues dans le respect de nos valeurs égalitaires, solidaires, unitaires et démocratiques.

Les conditions de travail dégradées, la perte de sens de nos missions, la précarisation des personnels et la mise en concurrence des un·es contre les autres nourrissent la souffrance au travail, l'épuisement accéléré, les tensions et la démotivation. Notre syndicat entend lutter collectivement contre ces causes, depuis le terrain, et accompagner les collègues contre leurs effets.

SOLIDAIRE, Sud Éducation 78, c'est un syndicalisme de terrain, de lutte et de transformation sociale, qui, à une unique prestation de service individualisée préfère le combat collectif pour les droits des travailleur·euses, ainsi que la remise en question et la transformation des pratiques éducatives et pédagogiques au sein des établissements scolaires.

UNITAIRE, intercatégoriel, Sud éducation 78 ne fait aucune distinction entre les personnels : agent·es, AESH, AED, enseignant·es, etc., tou·tes* appartiennent au même syndicat, agissent ensemble pour plus d'égalité, d'auto-organisation et d'émancipation à l'école.

DÉMOCRATIQUE et autogéré, notre syndicat n'a ni chef·fe, ni mot d'ordre venu d'en haut : chacun·e contribue, à égalité, à la construction des champs de réflexion et d'actions. C'est également ce qui nous conduit à combattre au quotidien toutes les formes d'autoritarisme et de discrimination, omniprésentes dans l'institution et touchant les personnels comme les élèves.

Alors, vous nous rejoignez ?

* ayant un fonctionnement antihierarchique, nous ne syndiquons pas les personnels de direction : toutes collègues, à égalité !

Sud éducation 78 - 06 71 48 60 88

sudeducation78@ouvaton.org

ÉCHOS DES LUTTES

Il était une fois... LE COLLECTIF AESH 78

Depuis maintenant près de quatre ans, les AESH du département sont organisées en collectif. Réunions, rassemblement, manifés et grèves ont rendu visibles leur situation et leur combat pour un vrai statut, un vrai salaire et une vraie formation. →(suite)

Dossier : LA GRÈVE PARCE QUE... SEULE LA LUTTE PAIE !

Des grands mouvements sociaux qui ont marqué notre histoire, en France ou à travers le monde, aux actions locales et ponctuelles mais tout aussi nécessaires et efficaces, des luttes de plusieurs mois aux actions « coup de poing », la grève reste notre arme parce que seule la lutte paie ! →(suite en page 3)

ACCUEIL SYNDICAL
CHAQUE MARDI 17 H - 19 H | OUVERT À TOUTES ET À TOUTES
LIBRAIRIE LA NOUVELLE RÉSERVE
5, rue du Maréchal Foch, 78520 Limay

Se rencontrer S'informer S'organiser www.solidaires78.org

Un même syndicat... pour un même combat !

AESH | Petite histoire personnelle du collectif AESH 78

DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018, dans l'établissement où j'exerce mes missions d'AESH, le mot d'ordre est donné par les collègues AESH : « Si tu ne veux pas de problème, éloigne-toi des syndicalistes » ...

« Si tu ne veux pas de problème éloigne-toi des syndicalistes » ...

Maintenant je sais ce que cela voulait dire... Si tu l'ouvres trop, ta place et ton CDI tu pourras t'asseoir dessus ! Voici le contexte dans lequel le collectif AESH a pris racine : mettez dans un établissement scolaire deux professeur-es syndicalistes et une AESH et vous obtiendrez un début de lutte pour les accompagnantes, oubliées de tous et toutes... car l'idée est bien de nous invisibiliser pour ne pas dénoncer la situation dans laquelle nous sommes, c'est-à-dire une précarisation et un manque de reconnaissance de l'institution qui nous emploie. Voilà pourquoi je ne dois pas m'approcher des syndicalistes !

Enseignant-es et AESH, ensemble pour améliorer le travail de chacun-e

C'est avec plaisir que je me suis approchée... et laissée entraîner à une réunion aux Mureaux pour échanger sur nos situations et essayer de nous soutenir. Le regard de chacun et chacune était important, mêlant la richesse et la diversité des points de vue. Ainsi enseignant-es et AESH ont travaillé ensemble pour améliorer le travail de chacun-e. en revendiquant un vrai statut, un vrai salaire et une vraie formation. Après quelques réunions, dans une ambiance de colère vis-à-vis du système édu-

catif – en gardant une bienveillance les un-es pour les autres – nous décidons d'organiser un rassemblement devant la mairie des Mureaux (2018) pour sortir de nos murs et nous faire connaître du public... Rassemblement très peu suivi. Mais ce qui pourrait sembler une défaite m'a encore plus motivé à continuer. Nous avons organisé un autre rassemblement devant le lycée St-Exupéry suivi d'une marche jusqu'à l'IME du Val Fourré. Nous avons demandé une audience à l'inspecteur, malheureusement cela ne nous a pas été accordé, mais nous avons déposé notre pétition !

Le mouvement des retraites

Durant les mobilisations pour les retraites, d'autres liens se sont tissés, avec un idéal commun « ne laisser personne sur le carreau ». Nous avons fait les AG avec des enseignant-es, des agent-es SNCF, des Gilets Jaunes... mais pas de camarades AESH. Le constat, après plusieurs invitations à participer à « l'Assemblée de lutte du Mantois » ne faisait pas fureur. Peur d'être noyé-e dans cette masse de lutteurs et lutteuses professionnel-les, ça peut effrayer lorsqu'on n'a pas l'énergie ou qu'on ne se sent pas légitime à porter un mouvement de contestation, surtout quand à longueur de journée on nous martèle de nous taire et d'aller au fond de la classe !

À longueur de journée on nous martèle de nous taire et d'aller au fond de la classe

C'est ainsi que nous avons compris la nécessité de créer un collectif d'AESH, car il fallait, avant d'intégrer une quelconque lutte, changer le regard que nous portions

sur nous en tant qu'êtres humains mais également en tant que professionnelles de l'inclusion scolaire, avec un savoir-faire qui n'est pas reconnu par certains des collègues enseignant-es et la hiérarchie. Avec mes copines syndicalistes, nous avons commencé à refaire des réunions, au local syndical de la Vaucouleurs (Mantes-la-Ville).

Les enseignant-es ont peu à peu laissé la place aux principales concernées pour leur permettre d'échanger et d'agir. À aucun moment les enseignant-es nous ont dicté nos actions, nous étions maîtresses du jeu. Avant de commencer une quelconque lutte, il fallait que nous, AESH, avec un salaire de 780 euros par mois, pour un temps de travail imposé, des conditions de travail très dégradantes et la maltraitance institutionnelle infligée aux élèves, avec de moins en moins d'heures de prise en charge, des collègues AESH qui ont en charge de plus en plus d'enfants, avec des pathologies diverses et variées, prennent conscience de notre situation et de la misère dans laquelle l'État nous plonge. Avec des préoccupations de survie, nous ne remettons rien en question et l'institution peut comme bon lui semble nous laisser sur le bord de la route et peu importe que nous vivions sous le seuil de pauvreté et que des camarades AESH aient deux emplois !

Après cette prise de conscience, nous étions prêtes à affronter le monde...

Nous nous réunissons une fois tous les deux mois au local de la Vaucouleurs. Nous avons mené plusieurs actions : rassemblements (DSDEN, inspection, mairie de



Mantes-la-Jolie) et une manif où nous nous sommes arrêté-es devant la MDPH et scander des slogans enrobés de témoignages glaçants du vécu des AESH. Nous avons rencontré le député de la 8^e circonscription, sommes intervenues lors de la projection du film de Ruffin, *Debout les femmes*, aux Mureaux et nous avons participé aux journées intersyndicales de grève des AESH.

Non, la lutte des classes n'est pas d'un autre temps

Les exploité-es sont toujours présent-es ! On pense que les luttes, contre l'exploitation des femmes (emploi très féminisé à 95 %) sont terminées et qu'au XXI^e siècle ce n'est plus d'actualité. L'histoire du collectif des AESH nous montre qu'elle est toujours bel et bien présente et qu'il faut plus que jamais nous mobiliser pour ne plus laisser personne sur le carreau.

Nous sommes devenues plus organisées, plus combatives et avons pris conscience de notre situation d'opprimées et identifié nos oppresseurs. Maintenant je sais pourquoi je dois me méfier des syndicalistes ! ★

FATI

PROF-ES DES ÉCOLES | le jeu des mutations NUMÉRIQUE | Tablettes pour tou'tes ?



Le système de mutation des personnels du premier degré est connu pour sa complexité. Il est aussi inégalitaire et archaïque.

Les opérations de mobilité géographique sont organisées pour pallier les besoins d'enseignement dans certaines académies mais aussi pour « prendre en compte les souhaits de mobilité des agents ». Cette dernière justification est inexistante dans certaines académies. À titre d'exemple, à peine plus de 1 % des candidat-es à l'entrée dans le Finistère ont obtenu satisfaction lors du dernier mouvement. Tout est une question de points, de barème. Un algorithme informatique traite les données, classe les candidatures selon des critères et prononce son verdict. Le ou la candidat-e, en tant qu'humain ayant des désirs, des projets, devient un numéro de dossier, pour ne pas dire un nombre de points, définis de manière plus ou moins juste. Aux yeux de l'Éducation nationale, une enseignant-e célibataire et sans enfant (elle cumule), par choix ou non, n'existe pas, ne « compte pas » : après 10 ans d'exercice, dont 8 années en REP dans le même établissement, en renouvelant le même vœu tous les ans, elle aura en

tout et pour tout 147 points (33 points d'ancienneté de service, 24 pour l'ancienneté de fonction dans le département, 45 pour l'affectation en REP depuis plus de 5 ans et 45 points de « vœu préférentiel », les fameux points fidélité, mais attention à ne pas lui faire... d'infidélité !). Elle pourra donc espérer avoir une affectation dans la Creuse, en Eure et Loir ou encore en Moselle mais devra faire une croix sur son département d'origine : le Finistère, qui avoisine le millier de points.

De plus en plus d'agent-es se tournent alors vers la mise en disponibilité, mais qui n'est pas forcément de droit pour tout le monde et dont le système d'attribution mériterait lui aussi d'être discuté, pour privilégier leur vie personnelle après l'avoir mise au second plan depuis parfois plusieurs années.

Et que dire de ce nouveau mouvement de postes à profil, le fameux « POP » ? Basé sur des méthodes de recrutement managériales, à la « tête du client », il diminue le nombre de postes vacants à l'intra et oblige une durée minimale de 3 ans sur le poste.

Le système de mutation du corps enseignant nécessite une mise à jour, une refonte, pour permettre aux enseignant-es de pouvoir concilier vie personnelle et professionnelle.

Étrangement, les médecins ne sont pas envoyés dans les déserts médicaux pour répondre aux besoins de la population... là aussi tout est une question de reconnaissance... ★

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL des Yvelines déploie depuis plusieurs années des tablettes dans les collèges. Mais, sous l'emballage éblouissant, les écrans se sont vite fissurés...

Concurrence forcée sur fond d'éclatement des inégalités : entre établissements (« pilotes » vs « réticents ») ou entre enfants (l'utilisation du numérique différant fortement selon les classes sociales), ce qui donne lieu à des exclusions par le numérique.

« Geeks vs Anti-technologies » ?

Budget dérisoire, manque de moyen, formation quasi-inexistante... Et, malgré quelques « référents numériques » compétents, force est de constater que

peu de personnels sont informaticiens et pédagogues.

Captation par des entreprises privées des budgets publics

La question des licences (notamment des manuels) est un point d'achoppement et pose problème, tout comme les juteux contrats passés avec une poignée de fournisseurs.

Injonctions contradictoires

Au final, la dissension entre nous se creuse, au milieu de tensions sociales déjà fortes.



Nous envoyons des injonctions contradictoires... Aux enfants : *Utilisez vos tablettes ! Comme ça, pas comme ci* ; aux parents : *Laissez leur la tablette pour l'ENT, mais contrôlez pour qu'ils ne jouent pas dessus ! La*

...sous l'emballage éblouissant, les écrans se sont vite fissurés...

Quelle crédibilité collective et quelle cohérence éducative construisons-nous ?

Comme pour la Covid : *aucune ! Bien au contraire !*

Pourtant, dans cette société capitaliste mondialisée, les enjeux environnementaux, humanistes et éthiques sont cruciaux : l'Éducation nationale sera-t-elle à la hauteur ? Quel rôle pouvons-nous y jouer, nous, les personnels, les militant-es, les syndicalistes ? ★

STOP | Répression(s)

6 profs muté-es de force à l'école Pasteur de Saint-Denis



STOPPONS LA RÉPRESSION !

DES COLLÈGUES MUTÉ-ES d'office (à Melle, Bobigny, Saint-Denis), des licenciements d'AED, une menace de dissolution pour Sud éducatif 93, des lycéen-es à genoux... Tels sont les cas de répression les plus médiatisés, face auxquels la résistance collective et syndicale a prouvé sa force et sa large unité.

Au quotidien, la répression est là aussi, plus diffuse, plus sournoise : inspections commandées par les perdre ; brimades ; (menaces de) non-renouvellement de contrats pour les précaires ; antisindicalisme ; convocations ; culpabilisation ou mise en accusation de celles et ceux qui pointent les problèmes organisationnels... Mais cette répression est moins (re)connue et moins prise en charge par les collectifs.

Face à ce management qui isole et meurtrit, construisons des solidarités, libérons la parole sur la répression dans l'éduc, formons-nous sur nos droits, imaginons des défenses collectives face aux abus de la hiérarchie. Ne nous laissons pas faire !

Contre la répression, la solidarité ! ★

S'organiser pour lutter et pour gagner !

EN GRÈVE

ELLE NE SERT PLUS À RIEN, ELLE NOUS COÛTE CHER, PLUS PERSONNE NE S'EN REND COMPTE... Qui parle ? Un ancien président de droite ? Un hiérarque de l'Éducation nationale ? Non, beaucoup de nos collègues qui ne « croient » plus à la grève comme outil de lutte. On lui doit pourtant nos conquêtes sociales (congés payés, réduction du temps de travail, augmentation des salaires, droits syndicaux... juin 1936 ou mai 68), la défense de nos acquis (décembre 95), le recul de la logique patronale (le CPE en 2005). On lui doit nos joies « pures » (Simone Weil), nos consciences fières et notre dignité. On lui doit l'espoir d'une autre société, d'une autre école. On lui doit des souvenirs de solidarité sans prix et nos victoires, petites ou grandes mais toujours précieuses contre l'arbitraire, le mépris, l'autoritarisme, l'exploitation quotidienne... On se devait bien de lui consacrer un dossier !

Un outil qui s'use si on ne s'en sert pas...

« Touche pas à nos secrétaires ! »

TEL EST LE SLOGAN que l'on pouvait lire sur des poings accrochés aux grilles du collège La Vaucouleurs (Mantes-la-Ville) début 2022, symbole d'une lutte collective et victorieuse contre la suppression d'un des 3 postes administratifs alors que, déjà, fin 2021, un départ à la retraite avait fait discrètement disparaître le 4e poste administratif.

Que ces agent-es soient au coeur de la liaison entre le collège et les familles, que les demandes d'aide sociale aient augmenté avec la crise sanitaire ou que l'accompagnement face à la fracture numérique soit central, importe peu à l'administration : le collège est « surdoté ». Cette fois, malgré l'épuisement du Covid et de l'ère Blanquer-Macron, c'en est trop ! Heure d'info syndicale, AG, rassemblements devant le collège, prise de contact avec les familles, les médias, les organisations syndicales (Sud et CGT surtout), tracts, pétition en ligne. Le mouvement s'auto-organise et la colère prend de l'ampleur. En AG, 38 collègues votent la grève, suspendue après l'annonce d'une audience avec le Dasen.

Mais rien ne bouge : l'équipe décide de se mettre en grève le 10 février avec conférence de presse et, malgré le refus du rectorat, une délégation se rend à Versailles pour exiger d'être reçue,

appuyée par la section Sud éducatif.

Là, les collègues déterminés font du bruit avec sirènes et mégaphone, interpellent passant-es et personnels qui se montrent aux fenêtres. Au bout de 30 mn à peine, deux membres de l'équipe du Secrétaire général adjoint reçoivent une délégation. Nul retour officiel par la suite. Ce n'est que grâce aux organisations syndicales que l'équipe apprendra, quelques semaines plus tard, que le poste est sauvé... en tout cas pour cette année !

Belle illustration d'une grève victorieuse issue du terrain et auto-organisée par les personnels, avec le soutien des organisations syndicales de lutte ! ★



MÉMOIRE | 1991 : quand les personnels du Mantois se mobilisaient

Année 1991, le Val Fourré est en ébullition. Les voitures brûlent régulièrement. Au point qu'en avril, Michel Rocard alors Premier ministre, compare le Val Fourré au quartier du Chaudron à Saint-Pierre de La Réunion où il y a aussi des émeutes. Côté urbanisme et côté scolaire, le paysage est différent d'aujourd'hui. De nombreuses tours de plus de 20 étages égrenent le paysage. 1 200 élèves à Cézanne, 900 à Chénier et Pasteur vient de prendre son autonomie. Paul Picard maire PS de Mantes-la-Jolie est chargé de mission à la politique de la ville sous le ministère de Michel Delebarre. À l'automne 1991, Paul Picard reçoit donc la visite de délégations d'enseignants pour évoquer les problèmes dans le quartier. Délégations qui comprennent des enseignants et enseignantes du premier degré, de collège et de lycée. Tout cela en vain.

Fin novembre, pendant les conseils de classe le camping-car d'un professeur du collège Cézanne est incendié. Démarre une grève massive qui durera 3 semaines. Écoles, collèges et lycées

à Mantes et dans le Mantois, sont fermés. À l'issue de cette grève, un protocole d'accord est signé le 15 décembre 1991. Les engagements pris par le rectorat sont rompus dès le mois de janvier avec des DHG insuffisantes et une seconde grève de 3 semaines sera nécessaire pour que les engagements pris soient tenus. Rentrée 2021, disparaissent les dernières mesures obtenues en 1991 avec la disparition des collèges Cézanne et Chénier.

Des acquis-conquis! Deux principaux-adjoints, deux CPE, deux documentalistes par établissement. Des moyens supplémentaires pour alléger les effectifs.

Bien sûr de nombreuses tours ont été détruites et le collège Clémenceau a été ajouté à celui de Gassicourt, déjà prévu. Les effectifs par classe restent trop importants et même si le sentiment de relégation éprouvé en 1991 demeure, il aura fallu trente ans à l'administration pour grignoter les acquis de ces semaines de grève... ★

INTERNATIONAL | Red for ED¹

Les services publics aux USA ont depuis longtemps été rognés par des politiques de grande austérité et par la privatisation. Mais, après la crise de 2008, la « doctrine du choc » a été amplifiée. Une attaque accrue contre les travailleurs du secteur public, y compris les enseignants, a suivi, motivée par des allègements fiscaux essentiellement au profit des plus riches. Les griefs se sont accumulés : pénurie aiguë d'enseignants et de personnel ; hausse des effectifs par classe ; hausse du temps de travail ; détérioration des écoles ; manuels inexistantes ou périmés ; et même manque de bureaux, de chaises et de fournitures essentielles. L'austérité a gelé des salaires déjà bas, tandis que l'inflation réduisait encore leur pouvoir d'achat. Certains ont été obligés d'avoir un second emploi pour payer leurs factures.

Début 2018, le gouvernement de la Virginie-Occidentale (V-O) a dû faire face à un soulèvement inattendu. Les trois syndicats d'employés des écoles publiques ont protesté, mais sans aucune possibilité de négociation collective, aucun droit légal de grève... Pendant ce temps, des groupes d'enseignants ont lancé et organisé des manifestations, utilisant les réseaux sociaux. Tous les mercredis matin, ils ont appelé à des *walk-in* dans les écoles : les enseignants, le personnel et les parents – tous portant des T-shirts rouges et/ou des pancartes faites à la main – se sont rassemblés aux abords des écoles et y sont rentrés ensemble en chantant. Les protestations se sont rapidement propagées. 20 000 travailleurs de l'éducation se sont informés et coordonnés, ont débattu et voté des revendications collectives, et ont convenus de stratégies pour faire avancer leur lutte sur la page Facebook du mouvement. Les syndicats soutenaient les décisions, tout en reconnaissant qu'elles émanaient des enseignants et des travailleurs scolaires mobilisés.

L'intransigeance des politiciens a eu pour conséquence les recours à la dernière option : la grève. Une loi anti-grève existait bien, mais aucune loi ne peut faire disparaître l'histoire des luttes menées par les mineurs, qui continue d'inspirer les habitants de la V-O². Les grévistes et leurs soutiens ont organisé des gardes d'enfants et distribué de la nourriture à ceux qui bénéficient des repas gratuits à l'école. Les rassemblements ont convergé sur la capitale de l'État.

Après neuf jours intenses de grève, le mouvement *Red for Ed*

a remporté une victoire importante : les enseignants, le personnel des écoles et tous les employés de la V-O recevront une augmentation de salaire de 5 %, victoire remportée après que la grève eut été prolongée par les enseignants pour refuser que les autres employés de l'État reçoivent un pourcentage moindre !

La grève s'est ensuite étendue à d'autres États, toujours sur un mode d'organisation similaire et a débouché sur des victoires éclatantes d'augmentations de salaires et de financement de l'enseignement public. Un militant local a insisté sur le fait qu'une leçon avait été réapprise : « Nous allons devoir à nouveau être audacieux. [Même quand] les enseignants ne sont pas légalement autorisés à faire grève, ils ont quitté les salles de classe et obtenu des augmentations pour eux-mêmes et pour d'autres employés de l'État. Les enseignants ont eu un large soutien public en luttant non seulement pour eux-mêmes, mais pour tous les employés du secteur public des différents États. Il y a une leçon à en tirer : nous devons nous soutenir les uns les autres, sinon nous tomberons tous. »

Leçon qui a visiblement été retenue par les travailleurs du privé aux USA, qui se sont massivement en grève (et ont gagné!) au mois d'octobre 2021 pour de meilleures conditions de travail. Une grève peut en inspirer d'autres... ★

1. Nom du mouvement inspiré de la couleur politique des États du Sud des USA, le rouge des Républicains. Une version longue de cet article est disponible sur demande.

2. La « bataille de Blair Mountain » en 1921, soulèvement armé d'environ 10 000 mineurs en V-O, reste le plus grand soulèvement ouvrier de l'histoire des États-Unis.



Pour utiliser la grève dans la fonction publique

quelques chiffres

- 1864 : légalisation du droit de grève sauf pour les fonctionnaires qui attendront encore plusieurs décennies
- 1995 : date de la dernière grande grève victorieuse de la fonction publique, (nombre moyen annuel de jours de grève six fois supérieur à celui de la période 1982-1994)
- 2003 : 3,66 millions de jours de grève cumulés, contre la réforme des retraites de Fillon
- 1/30ème : du salaire mensuel, c'est le coût d'une journée de grève dans la fonction publique
- 2/3 : c'est la baisse du nombre de jours de grève dans la fonction publique entre 1999 et 2016
- Beaucoup : c'est le nombre de lois restreignant le droit de grève depuis les années 80-90.

Tout savoir pour faire grève dans la fonction publique. Brochure « Que faire ? » de l'Union syndicale Solidaires 78. Disponible lors des accueils à Limay ou en ligne sur notre site.

C'EST DÉCIDÉ, J'ADHÈRE !*

S'INFORMER S'ORGANISER AGIR RÉSISTER DÉCIDER

*Barème des cotisations et formulaire d'adhésion (papier ou en ligne) sur le site Sud éducation 78

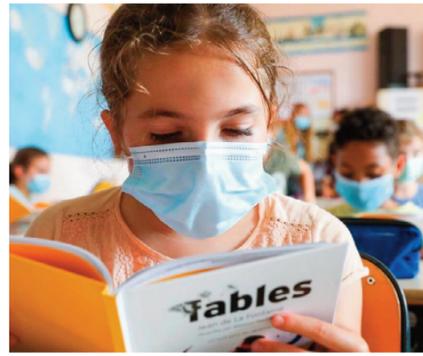
DISTANÇONS-NOUS D'UN MAÎTRE...

NOTRE HISTOIRE | Aux origines du syndicalisme dans l'éducation

Sitôt la loi de 1884 qui autorise la constitution de syndicats adoptée, la Cour de cassation s'empresse d'interdire aux fonctionnaires le droit de s'organiser... au motif que l'État n'est pas un patron comme les autres ! À celles et ceux qui bravent cependant cette interdiction, le ministre de l'Instruction publique, Eugène Spuller, répond : « Chacun de ces trois mots [autonomie, fédération, syndicat professionnel] n'a pas de sens, à moins d'avoir un sens séditionnel. [Les fonctionnaires] font partie d'une hiérarchie légalement constituée [...] ils sont placés à un rang déterminé dans l'Université, au-dessus de leurs subordonnés, les stagiaires ; au-dessous de leurs chefs, les inspecteurs ; et, par conséquent, ils ne sont autonomes ni individuellement ni collectivement. L'autonomie des fonctionnaires a un autre nom ; elle s'appelle l'anarchie ; et l'autonomie des sociétés de fonctionnaires, ce serait l'anarchie organisée. » Une prise de position qui va constituer la doctrine officielle des gouvernements successifs pendant de nombreuses années. Mais, dans le même temps, l'institution va inciter les personnels à se regrouper au sein d'« Amicales » de manière à sceller « à jamais l'union morale des institutrices et des institutrices de France, leur union entre eux et avec leurs chefs », à condition de promettre « le respect absolu de l'Administration et de ses actes » et de s'interdire toute discussion sur les traitements. Strictement organisées – avec des référents S1, S2 et S3 ! – les Amicales se satisfont du paternalisme de l'administration : « Pour mettre un pas devant l'autre, il faut que nos supérieurs soient là, nous tenant par la main, comme des enfants. Et ceux qui osent lever la tête et parler plus haut sont regardés par la majorité moutonnaire comme des braillards et des esprits subversifs. » La fameuse loi de 1901 sur la liberté d'association est d'ailleurs une réponse des autorités à la volonté des fonctionnaires (de l'Éducation, mais aussi des Postes) de donner un cadre légal à leur groupement professionnel. Pourtant, ce que veulent les plus actives des enseignant·es, c'est bien de se dégager de la tutelle de toute hiérarchie. Ils et elles vont constituer des regroupements baptisés « Émancipations » en référence à la devise de la Première Internationale mais aussi avec l'idée « d'émanciper l'instituteur vis-à-vis de lui-même, pour lui donner la volonté de lever la tête et de réclamer sa part de bonheur et de liberté. » Les « émancipé·es » se détachent alors des Amicales et participent aux élections professionnelles portant des revendications radicales : constitution d'un conseil des maîtres dans chaque école, où le directeur n'aurait pas de voix prépondérante, suppression des « mots archaïques » de « directeurs » et « d'adjoints », interdiction pour les directeurs d'assister aux inspections, fin des distinctions honorifiques, réglementation du déplacement d'office, suppression des promotions au choix, égalité de traitement des institutrices et instituteurs, etc. Leur bulletin réclame « l'épuration des manuels scolaires, infectés de cléricisme et de nationalisme » et le « droit de parler, d'écrire, de se syndiquer, et la liberté absolue de se réunir en congrès ». Très vite, elles et ils se rapprochent des organisations ouvrières et, malgré les risques de sanctions, constituent les premiers syndicats de l'Éducation. ★

(À suivre)

PÉDAGOGIE | L'apprentissage de la lecture, un enjeu politique



DÉPUIS DÉJÀ TROIS ANNÉES, notre académie connaît une forte remise en question de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en cycle 2. En effet, à l'image de l'académie de Paris, le plan lecture a fait son entrée au sein de la formation de chaque enseignant·e de CP et de CE1.

De nombreux·ses enseignants·es s'interrogent fortement sur la pertinence de ce dispositif ainsi que les conditions de sa mise en place. En effet, les enseignants·es sont régulièrement conviés·es sur des journées de formation durant lesquelles est présentée la seule et unique manière d'enseigner la lecture en CP. Il s'agit de la méthode syllabique pure, amenée comme résultant d'un « consensus » dont la légitimité, non discutable, repose sur des travaux et expérimentations issus uniquement de la « neuroscience ». En convoquant les neurosciences comme un rempart, Monsieur le ministre met en

opposition le pragmatisme de ses réformes à la pédagogie en marginalisant d'autres approches scientifiques ainsi qu'en muselant la liberté pédagogique des enseignants·es.

Ces directives, autant dans la forme que dans le fond, tendent à déstabiliser en profondeur ce qui fait le métier même de l'enseignant·e soit sa fonction de pédagogie. La liberté pédagogique, en est l'essence même.

De plus, cette manière d'entendre l'apprentissage de la lecture semble bien désuète au regard des recherches menées depuis 130 ans. Jules Ferry lui-même réfutait déjà le « lire, écrire, compter » aujourd'hui prôné par Monsieur le ministre « Les anciennes méthodes avec le programme restreint au lire, écrire, compter, produisaient des élèves sachant bien lire, écrivant correctement, comptant à merveille, peut-être mieux que ceux d'aujourd'hui et il se peut que l'éducation que nous voulons donner nuise un peu à la discipline mécanique de l'esprit. Seulement, entre eux et les autres, il y a cette différence : c'est que ceux qui sont les plus forts sur le mécanisme ne comprennent rien à ce qu'ils lisent, tandis que les nôtres comprennent. Voilà l'esprit de notre réforme. » Jules Ferry.

Ainsi, regrettant d'une part, ce rétropédalage pédagogique, nous pouvons nous interroger d'autre part sur cette obligation d'application de ce « plan lecture ». Ce

nouveau dispositif oblige à revoir la manière d'enseigner la lecture, celle-ci devant être complètement « déconnectée » de la compréhension et les textes 100 % déchiffrables uniquement construits avec les sons déjà étudiés, nous laissant facilement entrevoir la pauvreté de ces écrits. Il ne s'agit plus de lecture mais de déchiffrement. Tout comme le constat que l'on ne peut pas apprendre « à nager sur un tabouret » l'apprentissage de la lecture doit se faire sur un texte, avec plus ou moins de résistance, mais un contenu riche et enthousiasmant, dans une réelle situation de lecteur·rice.

Lire c'est aussi et surtout comprendre, il apparaît alors clairement la volonté réelle derrière ce nouveau dispositif... un choix avant tout politique. ★



DÉCEMBRE 2022 | Pourquoi voter Sud éducatif ?

POURQUOI DES ÉLECTIONS ?

Pour désigner les représentant·es aux instances consultatives afin de contrôler le travail et les prévisions de l'administration, de les contester et de faire des propositions alternatives, dans le respect de l'égalité et de la transparence.

DE CETTE REPRÉSENTATIVITÉ DÉPENDENT les moyens accordés aux syndicats, autrement dit, du temps de décharge, essentiel pour organiser la défense des personnels, les stages et formations, les tournées dans les bahuts pour rencontrer et soutenir les collègues, etc.

POUR UN SYNDICALISME DE TERRAIN ET DE LUTTE, et non un syndicalisme de négociation et d'accompagnement, qui porte aussi sa part de responsabilité dans l'état actuel de l'école. Sud éducation, c'est une organisation de lutte et de transformation sociale, fondée sur la démocratie à la base et sur l'autogestion.

VOTER POUR SUD ÉDUCATION, c'est donc choisir des représentant·es qui défendent les collègues face à l'autoritarisme de la hiérarchie, sans compromission.

DÉFENDRE DES DROITS, ET EN GAGNER ! Sud éducation accueille des personnels de la maternelle à l'université et de toutes les catégories (sauf les chef·fes !). Nous nous battons aux côtés des précaires (AESH, AED, contractuel·les, agent·es, etc.) afin d'en gagner de nouveaux

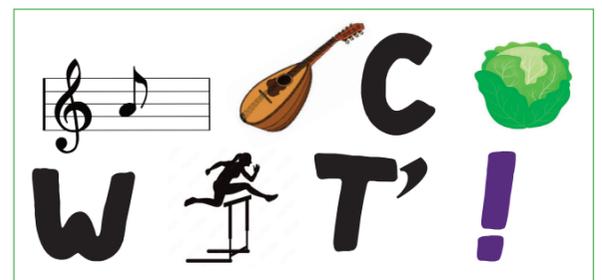


(comme l'accès à la prime REP+ pour les AED en 2022, obtenu par Sud éducation) car, dans l'école que nous voulons, nulle distinction ni de statut ni de salaire entre les personnels !

UNE ÉCOLE ÉGALITAIRE, INCLUSIVE ET ÉMANCIPATRICE, tel est le projet que nous défendons et construisons au quotidien dans les établissements, en revendiquant des moyens à la hauteur des enjeux éducatifs, pour les personnels comme pour les jeunes et leurs familles, particulièrement touché·es par les dernières années sous Covid et sous Blanquer.

CE SONT DONC VOS VOIX qui font la force d'opposition et de résistance des organisations syndicales : voter Sud éducation, c'est permettre l'existence d'un syndicalisme de lutte, aux pratiques démocratiques et émancipatrices, pour tou·tes. ★

NOS CHEF·FES ET NOS MINISTRES AU REBU(T)S !



Solutions dans notre prochain numéro (septembre 2022)



Dans les Yvelines, l'autre actu sociale, syndicale, féministe et écologiste... c'est tous les lundis avec la lettre hebdomadaire d'info Solidaires 78

Abonnez-vous à la lettre sur le site de l'Union syndicale : www.solidaires78.org